



Ré~Avenir

Avril / Mai 2021

Très chers adhérentes et adhérents,



Un petit coup d'œil sur nos activités du mois !

Projet de Parc éolien en mer au large de l'île d'Oléron, sur la façade Sud Atlantique et son éventuelle extension

C'est quoi ce projet ?

Projet pharaonique, dévastateur, destructeur ?
Projet vertueux, créateur d'énergie renouvelable,
vecteur de nouvelles activités ?

Pour notre part, nous pensons d'abord à notre responsabilité sociétale face au réchauffement climatique, aux enjeux de la transition énergétique (et écologique), au faible impact visuel potentiel d'un parc éolien offshore.



Pourquoi a-t-on besoin d'énergies renouvelables, comme l'énergie éolienne ?

·Aucune des sources d'énergie fossile ou fissile (90% de l'approvisionnement mondial) ne répond aujourd'hui à la notion de renouvelable. Les matières utilisées sont en quantité limitée et nuisibles à l'environnement (Gaz à Effet de Serre, pollution de l'air, déchets toxiques).

·L'énergie nucléaire est une énergie dite propre (émet pas ou peu de GES), mais l'atome n'est pas paré de toutes les vertus (c'est un autre débat) et l'énergie nucléaire ne peut répondre seule à l'urgence des défis d'aujourd'hui.

A l'opposé des combustibles de stock, les sources d'énergie renouvelable exploitent des flux d'énergie inépuisables.



Le soleil : Le solaire thermique produit de la chaleur et le solaire photovoltaïque de l'électricité ;

Le vent : il faisait tourner jadis les moulins, aujourd'hui les éoliennes ;

L'eau : elle alimente les barrages hydroélectriques ;

Les bioénergies : issues de la biomasse comme le bois, le biogaz et les biocarburants s'inscrivent dans un cycle court du carbone.

Elles ont 3 atouts majeurs : un caractère intrinsèquement *inépuisable*, une répartition relativement *équitable* sur la surface de la terre et un faible impact *environnemental*.

Enfin, elles bénéficient d'une baisse régulière de leurs coûts à l'inverse de l'électricité d'origine nucléaire.

Le potentiel Français sur l'éolien offshore

- La France possède le deuxième espace maritime au monde avec 11 millions de kms de façades maritimes, ce qui lui permet de bénéficier d'un potentiel de développement parmi les plus importants d'Europe.
- Pourtant alors que les fermes éoliennes se sont multipliées au large de nombreux pays d'Europe, la France n'en dispose à ce jour d'aucune opérationnelle en raison principalement de difficultés techniques, de recours juridiques, et du développement nucléaire massif mis en place dans les années 70 après le premier choc pétrolier.
- Selon les engagements de la France, la production des ENR (énergies renouvelables) doit passer de 110TWH de la production totale d'électricité actuelle (500TWH) à au moins 300TWH avec une électricité moins chère que le recours à de nouveaux EPR (réacteur nucléaire de troisième génération), décarbonée, sans risque de rupture d'approvisionnement.

Le pays gardera ainsi un potentiel d'exportation pour participer à la lutte de ses voisins contre les émissions de GES qui, elles, ne connaissent pas de frontières.



La Position de Ré Avenir

·Il ne s'agit pas d'opposer Energies Renouvelables et Energie Nucléaire mais de comprendre qu'elles sont complémentaires et font partie du scénario de production d'énergie décarbonée à l'Horizon 2050. La transition énergétique fait partie de la transition écologique.

·La position de Ré-Avenir est de préconiser la pédagogie, pour favoriser le dialogue et l'aboutissement des projets dont notre société ne peut/veut pas se passer.

Qui voudrait se passer d'électricité maintenant ?

·Nous aborderons dans les semaines à venir ce projet sous d'autres angles.

Le débat public sera ouvert de septembre 2021 à janvier 2022. Profitons-en pour nous documenter et forger nos opinions.

Alors, à vos claviers ou téléphones !

Merci infiniment pour vos contributions *supplémentaires* et vos suggestions et avis.

NOUVEAU ! UN CYCLE DE VISIO CONFERENCES

Pour initier cette nouvelle démarche, nous avons organisé une visio-conférence sur le thème de l'éclairage public à destination des élus et responsables des communes rétaises. Nous vous proposerons bientôt d'autres thèmes liés à votre vie quotidienne.

Éclairage public: optimiser, rénover, économiser

En partenariat avec l'Association Française de l'Electricité, qui avait invité de nombreux experts (dont le SDEER 17 et les collectivités urbaines de Douai et de Nantes), nous avons pu faire participer 8 des 10 communes de l'île de Ré.

Et nous avons sollicité le témoignage de 2 communes, Damgan dans le Morbihan (1700 hab, 35 à 40000 l'été) et St Pierre de Chartreuse en Isère (700 hab, 4 hameaux) qui ont témoigné de leur remise à plat de l'éclairage public.

Point positif : Toutes les communes de l'île de Ré ont engagé un plan d'action sur ce sujet , dans une dynamique de réduction de consommation et de pollution lumineuse ; l'enjeu économique est réputé être de 30 à 70% du budget.

.Extinction nocturne : c'est l'économie la plus évidente (pour Sainte Marie, 25K€/an). Certaines communes sur l'île la pratiquent toute saison (en respectant les obligations telles l'éclairage des ports et des zones dites de conflit, par ex ,les carrefours , les boîtes de nuit, les événements culturels,...). Constat : moins d'incivilités !

.Il s'agit d'une démarche globale, de long terme, avec un programme de travaux sur les 5/10/15 prochaines années (type et puissance des ampoules, type et hauteur des lampadaires, zonage avec horloge astronomique, nombre de points lumineux, température et rendement des couleurs, qualité de la lumière, ...).



Les problématiques spécifiques à l'île de Ré sont les pistes cyclables, l'agressivité de l'air salin qui provoque une dégradation plus rapide du matériel (peinture en particulier)

Le credo à retenir : éclairer juste pour voir et être vu

En synthèse, l'identité d'un village n'est plus liée à la signature esthétique de son éclairage mais une harmonie inter-villages serait souhaitable ; alors, ne pourrait on engager l'île de Ré vers un plan d'harmonisation des éclairages et de la hauteur de ses mats (2 niveaux de 5 et 7 ou 8 m), des achats groupés (prix attractifs) et peut-être un diagnostic aérien ? Et pourquoi pas obtenir le label île Étoilée, pour mieux préserver notre biodiversité ?

Souhaitons que ce premier échange ait contribué au début d'une démarche plus collective et à des échanges de bonnes pratiques.

Des nouvelles du photovoltaïque à Ré ?

Recherchons l'aide d'un architecte !

Pour avancer sur ce sujet, nous aurions besoin de l'appui bienveillant d'un architecte qui voudrait nous aider dans le

dialogue à engager

avec l'Architecte des Bâtiments de France.



Afin de ne pas le mettre en porte-à-faux, il ne devrait pas exercer sur le département, ou bien être à la retraite.

Merci d'avance !

Salon de la mobilité

N'oubliez pas : ce sera le 18 septembre, au Bois-Plage !

Réservez la date !

Et en attendant , nous avons fait une demande auprès du service Transports de la Région Nouvelle Aquitaine pour que la ligne 3, si importante pour Ré, soit consultable à partir de Google Map pour les trajets en Transports en Commun , car ... ce n'est pas le cas actuellement !



Le diable se niche dans les détails !

**Restant à votre écoute,
L'équipe Ré-Avenir**

<https://re-avenir.fr/>

[Facebook](#)

reavenir17@gmail.com

Le bureau de Ré Avenir